

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Caen, le 25 mai 2022

COVID-19 : POINT DE SITUATION EN NORMANDIE

SITUATION ÉPIDÉMIOLOGIQUE

L'incidence régionale poursuit sa forte baisse

Au 24 mai, la Normandie affiche un taux d'incidence de 252,1 cas pour 100 000 habitants, en baisse de 28,7 % en une semaine (après une baisse de 22,2 % la semaine dernière), qui s'observe dans tous les départements :

- Normandie : - 28,7 % (taux d'incidence SPF du 15/05 au 21/05 : 252,1)
- Calvados : - 27,7 % (taux d'incidence SPF du 15/05 au 21/05 : 249,33)
- Eure : - 22,4 % (taux d'incidence SPF du 15/05 au 21/05 : 225,41)
- Manche : - 23,9 % (taux d'incidence SPF du 15/05 au 21/05 : 274,1)
- Orne : - 33,3 % (taux d'incidence SPF du 15/05 au 21/05 : 212,3)
- Seine-Maritime : - 32,4 % (taux d'incidence SPF du 15/05 au 21/05 : 266,7)

Comme la semaine passée, le nombre de reproduction (R) s'établit à 0,7.

L'incidence en hospitalisation conventionnelle et en réanimation poursuit son amélioration

Au 23 mai, 1 282 personnes atteintes du Covid-19 sont hospitalisées (1 449 la semaine dernière), dont 36 en réanimation (44 lors du dernier point de situation).

L'incidence en hospitalisation conventionnelle s'améliore (avec 13 entrées par jour en moyenne contre 17 la semaine dernière), tandis que le rythme des entrées en réanimation reste peu élevé et stable (moins d'une entrée par jour en moyenne).

Avant de se rendre aux urgences, conserver le réflexe 15

Afin de limiter la surcharge des urgences par des passages inappropriés, l'ARS Normandie rappelle qu'avant de se déplacer aux urgences, il faut contacter le 15. Les médecins régulateurs sont en effet à la disposition des appelants, pour leur faire bénéficier directement d'une réponse médicale adaptée, allant du conseil à la gestion d'urgence.

Le taux de positivité en baisse

Entre le 15 et le 21 mai, 44 602 personnes ont été testées dont 8 328 ont présenté un résultat positif. Le taux de positivité est en baisse, il est désormais de 18,67 % contre 22,3 % la semaine précédente.

Face à l'évolution favorable de la situation sanitaire, le port du masque n'est plus obligatoire dans les transports en commun depuis le 16 mai. **Il reste toutefois obligatoire dans les établissements de santé et médico-sociaux, au même titre que le passe sanitaire** (présentation d'une preuve de vaccination, d'un test négatif ou d'un certificat de rétablissement).

Le port du masque reste recommandé dans les situations de grande promiscuité, dans les lieux clos et mal ventilés, et en particulier en présence de personnes fragiles. Il est aussi recommandé pour les personnes les plus vulnérables.

Pour rappel, certaines personnes à haut risque de développer une forme grave du Covid-19 peuvent toujours recevoir gratuitement des masques FFP2, sur prescription médicale.

Pour continuer de prévenir la diffusion des virus, **gardons les bons réflexes acquis tout au long de la crise** en aérant régulièrement, en se lavant souvent les mains, en utilisant du gel hydroalcoolique et en s'isolant chez soi dès l'apparition de symptômes ou en cas de test positif.

VACCINATION

La Normandie mobilisée pour la vaccination et la campagne de rappel

La vaccination se poursuit en Normandie, et notamment en termes de rappel vaccinal, pour lequel une mobilisation totale est indispensable pour réduire les risques d'attraper le Covid-19 et de développer des formes graves comme les « Covid longs » ou les hospitalisations, notamment chez les plus fragiles.

Au 22 mai, ce sont 7 709 799 injections qui ont été réalisées en Normandie depuis le début de la campagne de vaccination, dont 2 304 648 rappels. Au 8 mai, la Normandie affiche un taux de primo-injections de la population éligible de plus de 12 ans de 95,1 % et un taux de rappel sur les personnes éligibles à 3 mois de plus de 18 ans de 86,6%.

Une deuxième dose de rappel (souvent évoquée sous le terme de « 4ème dose ») est recommandée pour les personnes de 80 ans et plus, les résidents d'EHPAD et d'USLD quel que soit leur âge, ainsi que pour les personnes immunodéprimées, à partir de trois mois après la dernière injection (les personnes concernées ayant eu le Covid-19 plus de 3 mois après leur 1^{er} rappel vaccinal n'ont pas besoin de faire ce 2^{ème} rappel).

L'accès à la deuxième dose de rappel de vaccin contre le Covid-19 est également ouvert aux personnes âgées de 60 à 79 ans, avec ou sans comorbidité, dès 6 mois après l'injection du premier rappel ou dès 6 mois après la dernière infection.

Au 8 mai, un quart des Normands éligibles ont effectué leur deuxième dose de rappel. **Il faut poursuivre et amplifier la mobilisation pour cette deuxième dose de rappel**, qui doit permettre aux personnes éligibles de renforcer leur protection contre les formes graves de la maladie et les décès liés au Covid-19.

Les possibilités de vaccination sont nombreuses, notamment auprès des professionnels de ville (médecins, infirmiers, pharmaciens, sages-femmes, etc.), pleinement mobilisés pour que chaque personne éligible puisse être protégée.

Des dispositifs pour la vaccination des plus fragiles

La campagne de vaccination à domicile des personnes est ouverte aux personnes ayant des difficultés à se déplacer de 70 ans et plus ou en situation de handicap. Lancée par les préfetures, l'Agence Régionale de Santé Normandie et l'Assurance maladie, en partenariat avec l'Union Régionale des Professions de Santé des Infirmiers, elle permet à chacun de contacter le 0800 730 957 (appel gratuit) pour organiser la vaccination à domicile des personnes concernées.

L'importance de la vaccination pour les femmes enceintes

Les femmes enceintes non vaccinées contre le Covid-19 présentent un risque accru de complications liées à la maladie par rapport aux femmes adultes non enceintes. La vaccination permet de transmettre des anticorps au fœtus et protège ainsi le nouveau-né contre le virus. La vaccination des femmes enceintes est recommandée, quel que soit le stade de la grossesse. L'ensemble des professionnels qui prennent en charge et accompagnent les femmes tout au long de leur grossesse, gynécologues-obstétriciens, sages-femmes, médecins traitants, pharmaciens, biologistes, peuvent répondre à leurs questions et les sensibiliser à la vaccination avant et tout au long du suivi de la grossesse. [Plus d'informations en cliquant sur ce lien.](#)

La vaccination des enfants de 5-11 ans se poursuit

La vaccination est ouverte à l'ensemble des enfants de 5 à 11 ans depuis le 22 décembre. La vaccination est possible en établissement pour les enfants hospitalisés, en centres de vaccination ou en cabinet de ville. Les médecins (généralistes ou spécialistes, notamment les pédiatres), les IDE (infirmiers diplômés d'État), les sages-femmes et les pharmaciens peuvent prescrire et administrer le vaccin pédiatrique contre le Covid-19 aux enfants.

Pour connaître les possibilités de vaccination à proximité de chez soi :

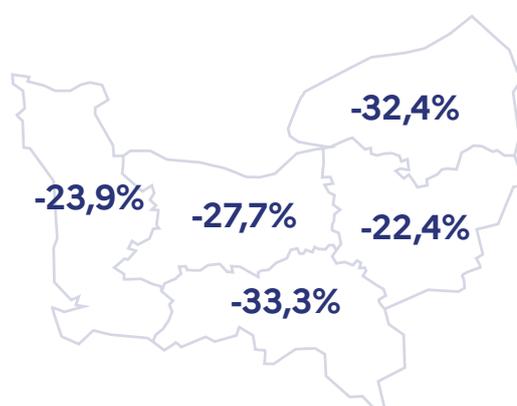
www.normandie.ars.sante.fr et www.sante.fr

CIRCULATION DU VIRUS

• Taux d'incidence - données Santé publique France

Retrouvez les données publiées par Santé publique France [en cliquant ici](#).

• Taux d'incidence - dynamique de l'épidémie (variation hebdomadaire*)

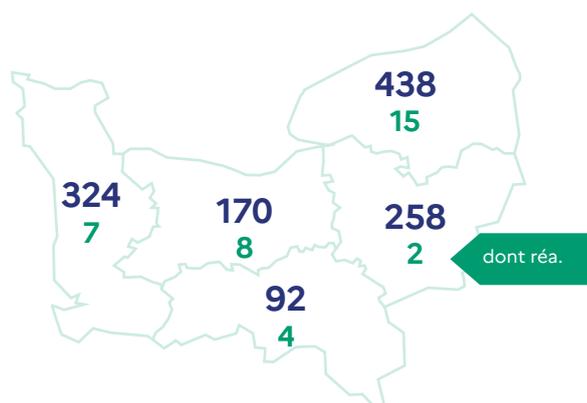


• Nombre de reproduction effectif (R0)



* Le nombre de reproduction effectif (R0) correspond au nombre moyen de personnes qu'une personne malade va contaminer (lorsque le R0 est supérieur à 1, il s'agit du **seuil de vigilance** ; au-delà de 1,5, c'est le **seuil d'alerte** qui est atteint).

ACTIVITÉ HOSPITALIÈRE au 23.05.2022



• Taux d'occupation



Tensions hospitalières sur les lits de réanimation (patients Covid) / **Capacité initiale**

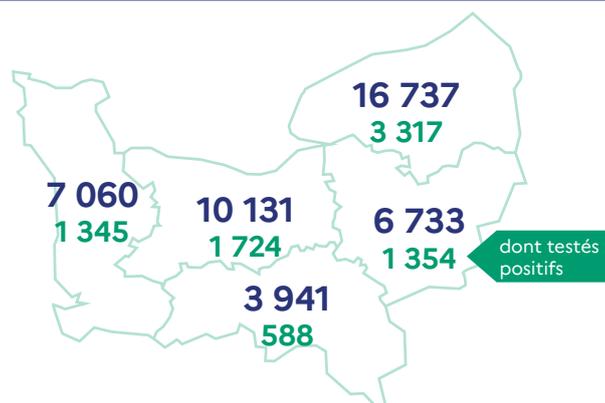
Tensions hospitalières sur les lits de réanimation (patients Covid) / **Capacité opérationnelle**

* Les tensions hospitalières sur les lits de réanimation correspondent au taux moyen d'occupation des lits de réanimation par des patients atteints de COVID-19 par rapport à la capacité initiale en réanimation, par région (entre 40 et 60 %, il s'agit du **seuil de vigilance** ; au-delà de 60 %, c'est le **seuil d'alerte** qui est atteint).

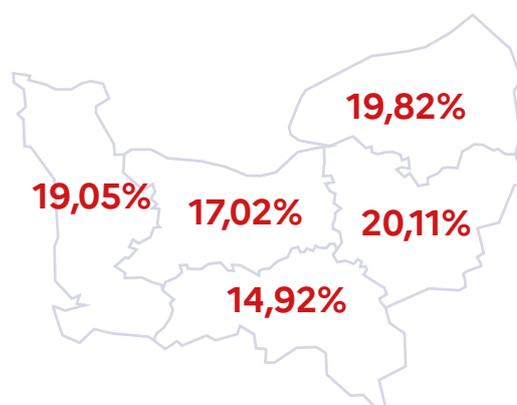
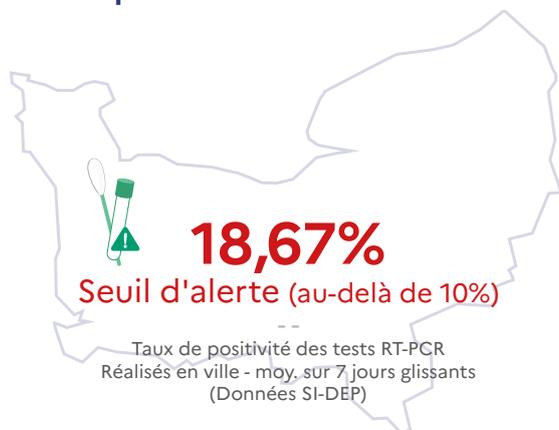
	Hospit.	dont réa.	Retours à domicile depuis le début de l'épidémie	Décès à l'hôpital depuis le début de l'épidémie
Normandie	1 282	36	27 572	4 833
Calvados	170	8	5 149	860
Eure	258	2	3 167	674
Manche	324	7	3 364	619
Orne	92	4	3 260	535
Seine-Maritime	438	15	12 632	2 145

Depuis le début de l'épidémie, on estime à 5 879 le nombre de personnes porteuses du coronavirus COVID-19 décédées en Normandie (à l'hôpital et en EHPAD).

DÉPISTAGES (SOURCE SPF)



• Taux de positivité



• Le taux de positivité des tests RT-PCR correspond au taux de positivité des prélèvements virologiques réalisés dans chaque département sur 7 jours glissants (entre 5 et 10 %, il s'agit du **seuil de vigilance** ; au-delà de 10 %, c'est le **seuil d'alerte** qui est atteint)

VACCINATION au 22.05.2022

